

Publié le 1 décembre 2016

## UEM puise sa solution inédite à l'eau courante

UEM, anciennement Usine d'électricité de Metz, va chauffer un gymnase à partir de réservoirs d'eau potable. Un projet salué par l'Ademe et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour sa fluidité à combiner eau durable et énergie.



Inventer l'eau chaude ! L'exploit pourrait prêter à sourire s'il ne venait de rapporter une solide récompense à **UEM**, Sem qui produit et distribue l'électricité dans la cité mosellane et 141 des communes environnantes. Soucieuses, en effet, de démontrer que l'eau peut-être une source d'innovation en matière de transition énergétique, **l'agence de l'eau Rhin-Meuse associée à l'Ademe avaient lancé un appel à projet** afin de consacrer 8 initiatives locales répondant à ces enjeux de développement durable dans les installations dédiées.

Pour UEM, "*qui cherchait depuis des années à mieux valoriser certaines des ressources en eau locales*", comme le confie l'ingénieur d'étude de l'entreprise, **Nicolas Schoenacker**, l'occasion était trop belle pour ne pas plonger !

### Le meilleur du "potable" !

L'idée ? Profiter des réservoirs de stockage d'eau potable semi-enterrés situés à proximité d'un gymnase de la ville pour chauffer ce dernier. "*Deux pompes à chaleur eau/eau raccordées au circuit de chauffage existant vont ainsi récupérer les calories de l'eau potable pour les restituer à une température supérieure à l'eau du circuit de chauffage, le tout grâce aux changements d'états physiques d'un fluide frigorifique*", explique l'ingénieur. Bien entendu, toute contamination de l'eau potable, au cours du processus, serait rendue impossible par la mise en place d'échangeurs de barrage.

### Des économies plurielles

Inusité dans le cadre d'un équipement public, le **procédé hydro-thermique** a séduit le jury. Pour ses qualités durables d'abord, cette valorisation du patrimoine "eau potable" de la ville épargnant à l'environnement les rejets en CO<sub>2</sub> d'une solution gaz. Pour ses impacts budgétaires aussi, le coût d'exploitation d'une telle récupération d'énergie, génératrice à la fois d'eau de chauffage et sanitaire, s'avère très faible.

Résultat : un projet récompensé au titre de son exemplarité et, grâce aux aides apportées par les deux établissements publics (45 % du budget), la possibilité de le concrétiser enfin, pour quelque 290 000 euros. Une somme on ne peut plus raisonnable pour les économies ainsi réalisées... au fil de l'eau !